

REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SITE DE L'AEROPARC
Communes de FONTAINE et REPPE

Délivrance de deux permis de construire n° PC 0900470A0008 et PC 09008420A0003 déposées le 17 décembre 2020

par la SAS Centrale photovoltaïque de l'Aéroparc

N°	Date	Auteur	Observation
1	19/10/21	Zimberlin Laurence	<i>Pourquoi ne pas les avoir installer sur les toits des structures existantes que de prendre encore du terrain pour le faire.</i>